28/02/2023

Les activités récentes de la fédération

N° 72

.

1 La fédération elle-même

Voici un point des informations transmises par notre fédération depuis notre bulletin n° 71 (donc en février 2023).

1.1 Évolution dans le secrétariat

Notre partenaire TIC Council, ne souhaite plus (du fait des incertitudes sur notre budget) assurer la rémunération de Martina Razzaboni (seconde collaboratrice du secrétariat après la secrétaire générale), la fédération a donc engagé les démarches pour être son employeur direct.

1.2 Les évolutions techniques du laboratoire du futur

Voici les informations techniques relatives au laboratoire du futur repérées par la fédération durant ce mois :

- L'organisation à but non lucratif My Green Lab et l'Institut international des laboratoires durables (I2SL) se sont une nouvelle fois associés pour récompenser les meilleurs concepts d'amélioration des chambres froides en terme de durabilité : Le Freezer Challenge 2023 ;
- L'analyse non destructive par spectroscopie Raman permet à des fabricants d'effectuer des contrôles de qualité sur les matières premières et les produits sans avoir recours à un laboratoire et à la chimie ;

1.3 Les évolutions de la politique européenne en matière de conformité

1.3.1 Pollution et produites chimiques

- La proposition de restriction de l'UE concernant les PFAS (parfois appelées "produits chimiques éternels) a été publiée le 7 février 2023. Si elle est adoptée, cette restriction entraînera l'interdiction d'environ 10 000 PFAS, tant en tant que telle que dans des produits ;
- La Commission a demandé à l'ECHA de préparer un rapport d'enquête pour soutenir la préparation d'une proposition de restriction sur l'utilisation des substances CMR 1A ou 1B dans les articles de puériculture (CCA) sur la base de l'article 68, paragraphe 2, de REACH ;

1.3.2 Industrie et innovation

- Une résolution du Parlement en réponse au "Plan industriel pour l'ère du net-zéro" de la Commission demande à la Commission de travailler sur des plans de redéploiement, de délocalisation et de relocalisation des industries en Europe. Ils soulignent l'importance de renforcer la force manufacturière de l'UE dans des technologies stratégiques comme l'énergie solaire et éolienne, les pompes à chaleur et les batteries ;

1.3.3 Alimentation et agriculture

- Ouverture d'une consultation pour un projet d'acte Sécurité alimentaire - produits composites à base de céréales exemptés de contrôles aux frontières de l'UE (mise à jour). Les commentaires sont ouverts jusqu'au 15 mars 2023 ;

- Au cours de la période de février à mai 2022, la Commission a lancé un premier appel visant à identifier les principales préoccupations des parties prenantes concernant l'application de l'article 210 bis de l'OMC par la Commission (lignes directrices pour les accords de durabilité dans l'agriculture) ;

1.3.4 Économie circulaire

- EURACTIV a organisé une conférence virtuelle sur le rôle de la circularité en boucle fermée dans le cas du recyclage intégral des emballages ;

1.3.5 Numérique et IA

- L'industrie demande l'alignement de la loi proposée sur l'intelligence artificielle avec la législation sectorielle sur la sécurité des produits pour éviter la surréglementation et le désalignement et éviter un impact négatif sur l'accès des citoyens européens à des biens sûrs et de haute qualité, allant des technologies médicales, des machines et outils utilisés dans le secteur de l'automobile et de l'ameublement aux outils de jardinage et aux machines protégeant contre les incendies électriques ;

1.3.6 Énergie et effet de serre

- La commission supporte l'organisation d'un sommet sur les énergies propres le 30 mars (à Bruxelles et en ligne) si l'UE a réussi à passer l'hiver 2022 et à éliminer progressivement le gaz russe, des solutions durables à long terme seront nécessaires pour 2023 et au-delà, c'est le thème e ce sommet ;
- L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a publié une évaluation mondiale donnant un aperçu des développements dans le secteur de la géothermie et des facteurs qui façonneront le marché de la géothermie dans un avenir proche ;

1.4 Première édition de la Conférence internationale du pesage

En 2023, la première édition de la Conférence internationale du pesage (ICW) aura lieu du 24 au 26 avril à Hambourg, en Allemagne, avec pour thème "La numérisation dans un monde numérique global".
La secrétaire générale de la fédération Laura Martin, fera une présentation sur les développements dans le secteur des laboratoires, en se concentrant sur notre thème clé "Le laboratoire du futur". La présentation aura lieu le mercredi 26 avril 2023 lors de la session plénière sur la numérisation dans différents secteurs.

1.5 Coopération avec Euramet

- Euramet lance un programme de recherche sur la mesure des contaminants dans les aliments notamment dans le cadre des emballages recyclés (notre fédération peut contribuer à la diffusion et à la dissémination des méthodes que ce programme va mettre au point) ;
- Le 21e congrès international de métrologie se déroulera des 7 au 10 mars à Lyon ;
- Le projet d'agenda de Recherche Stratégique du réseau MathMet vient d'être publié ;
- Le réseau MathMet organise un cours de formation en ligne pour présenter ses outils d'assurance qualité (QAT) à un large public. Ces outils peuvent être utilisés dans le cadre d'un système de gestion de la qualité portant sur la qualité des logiciels, des données et des directives. Le cours aura lieu les 22 et 23 mars 2023, en ligne, et la participation est gratuite. Inscription par e-mail à mathmet@euramet.org ;

2 Les instances d'accréditation

2.1 Actions communes à IAF & ILAC

2.1.1 Dernière AG conjointe

Le projet de procès-verbal de la 20e assemblée générale conjointe IAF/ILAC, qui s'est tenue virtuellement le 10 novembre 2022, est disponible et ouvert aux commentaires jusqu'au 16 mars 2023.

2.1.2 Droit de vote des parties prenantes dans le nouvel organisme

Lors du récent tour de scrutin pour la nouvelle organisation unique, une majorité de membres de l'ILAC et de l'IAF ont indiqué qu'ils étaient favorables à ce que les membres parties prenantes aient le droit de vote, avec une limite définie.
Les membres de l'IAF ont indiqué une préférence pour une limite définie de 20 %.
Ce n'est pas le cas pour l'ILAC. Ceci va conduire à une nouvelle consultation des membres pléniers de l'ILAC.

2.2 IAF

2.2.1 Période de transition pour ISO/IEC 27001:2022

IAF a publié le document obligatoire IAF MD 26:2023 qui fixe une période de transition de 3 ans

2.2.2 Harmonisation des sanctions

En vertu de la norme ISO/CEI 17011, les organismes d'accréditation (OA) sont tenus d'avoir des procédures de suspension, de retrait ou de réduction de la portée d'accréditation et d'engager le processus de retrait de l'accréditation dans certaines circonstances.
IAF a publié le document obligatoire IAF MD 7:2023. L'objectif de ce document est de clarifier les situations dans lesquelles des sanctions doivent être appliquées aux organismes d'évaluation de la conformité.

2.3 ILAC

2.3.1 Maintien de la reconnaissance de la région américaine

Suite au récent vote du Conseil d'arrangement de l'ILAC, le maintien de la reconnaissance de l'Inter American Accreditation Cooperation (IAAC) en tant qu'organisme de coopération régionale reconnu par l'ILAC est confirmé.

2.4 EA

2.4.1 Prochaine AG

L'EA tiendra la 53e réunion de son assemblée générale les 24 et 25 mai 2023 à Dubrovnik (Croatie).

2.4.2 Prochaines réunions

L'EA organise les réunions suivantes :

- 8-9 mars, EA HHC à Bruxelles
- 21 mars, EA IC à Utrech
- 22-23 mars, EA CC à Utrech
- 29-30 mars, EA LC à Ankara

2.4.3 Publications révisées

Les publications révisées de l'EA suivantes sont disponibles en ligne :

- EA-INF/17 révisé registre des résolutions de l'EA à l'usage de l'EA, des organismes nationaux d'accréditation et des évaluateurs de l'EA
- EA-INF/03 révisé signataires de l'accord multilatéral de l'EA

- EA-INF/02 révisé - personnes de contact des membres de l'EA, des parties prenantes reconnues et des observateurs
- Liste mise à jour de l'EA-INF/01 des publications et documents internationaux de l'EA

2.4.4 Consultation sur le nouveau code de conduite

L'EA demande des commentaires sur son nouveau Code de conduite, jusqu'au 19 avril. En cas de réaction, contactez la fédération avant le 10 avril.

2.5 UKAS et Brexit

Cette nouvelle rubrique est devenue nécessaire depuis le BREXIT.

- L'organisme d'accréditation britannique a lancé en 2021 une nouvelle signalétique pour ses accréditations. Après une période de transition, à partir de début février 2023 le nouveau code graphique est en application.

3 L'actualité en normalisation

3.1 ISO

3.1.1 Révision ISO 22 002-100

Le scrutin pour l'ISO/PWI 22002-100 programmes prérequis sur la sécurité des aliments - Partie 100 : Exigences PRP communes à toutes les catégories de la chaîne alimentaire a été clos le 3 février 2023. Le travail va être lancé.

3.2 Les travaux du CASCO

Rappel : le CASCO est le comité de l'ISO qui traite des questions d'évaluation de la conformité.

3.2.1 Réunion plénière

La 37e réunion plénière du CASCO aura lieu du 25 au 28 avril 2023, à Genève, en Suisse.

3.2.2 Recherche animateur

- La date limite de nomination des candidats aux postes d'animateurs du groupe de travail 30 du CASCO sur la révision de l'ISO/CEI 17 024 *Évaluation de la conformité - Exigences générales relatives aux organismes procédant à la certification de personnes et du groupe de travail 31 du CASCO sur la révision de l'ISO/CEI 17 020 Évaluations de la conformité - Exigences relatives au fonctionnement de divers types d'organismes procédant à l'inspection* a été reportée au 3 mars 2023.
- Le groupe de travail 31 révision de l'ISO/IEC 17 020 Évaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection, recherche aussi un animateur